Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 8956 - 1989 B 00603 - 351 371 380 - A.N.T.E. SECURITY

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 357	20 199	158	802
Fonds commercial (1)	46 040		46 040	46 040
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	83 194	71 776	11 418	18 640
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 024	22 976	3 048	5 890
Autres immobilisations corporelles	129 464	66 557	62 907	24 207
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**305 378**	**181 508**	**123 871**	**95 878**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	57 449		57 449	82 487
Avances et acomptes versés sur commandes	**22 416**		**22 416**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	513 364	24 351	489 013	897 885
Autres créances	195 612		195 612	177 575
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				100 000
Disponibilités	196 025		196 025	45 488
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**984 867**	**24 351**	**960 516**	**1 303 435**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 290 245**	**205 858**	**1 084 387**	**1 399 312**
(1) Dont droit au bail			7 927	7 927
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
17 SEP. 2026

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	4 041
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	251 526	190 649
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**4 931**	**66 835**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**366 456**	**361 526**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	173 758	275 507
Emprunts et dettes financières diverses (3)	960	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 540	11 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 818	503 678
Dettes fiscales et sociales	219 149	231 631
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 534	15 968
Produits constatés d'avance (1)	4 172	
TOTAL DETTES	**717 931**	**1 037 787**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 084 387**	**1 399 312**

(1) Dont à plus d'un an (a)	88 836	1 026 784
(1) Dont à moins d'un an (a)	613 555	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Bilan Actif - 2022-06

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	20 357,40	20 199,35	158,05	802,13
Fonds commercial	46 039,61		46 039,61	46 039,61
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	83 193,51	71 775,68	11 417,83	18 639,55
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 023,78	22 975,88	3 047,90	5 889,83
Autres immobilisations corporelles	129 464,09	66 556,60	62 907,49	24 206,64
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**305 378,39**	**181 507,51**	**123 870,88**	**95 877,76**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	57 449,38		57 449,38	82 486,81
Avances et acomptes versés sur commandes	22 416,00		22 416,00	
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	513 363,99	24 350,50	489 013,49	897 885,38
Autres créances	195 612,14		195 612,14	177 574,70
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				100 000,00
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	196 025,31		196 025,31	45 487,78
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**984 866,82**	**24 350,50**	**960 516,32**	**1 303 434,67**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**1 290 245,21**	**205 858,01**	**1 084 387,20**	**1 399 312,43**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			708 976,13	

Bilan Passif - 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	10 000,00	4 041,10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	251 525,85	190 649,41
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**4 930,50**	**66 835,34**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**366 456,35**	**361 525,85**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	173 757,70	275 507,36
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 539,98	11 002,59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 818,13	503 677,61
Dettes fiscales et sociales	219 149,08	231 630,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 494,24	15 968,23
Produits constatés d'avance	4 171,72	
TOTAL DETTES (III)	**717 930,85**	**1 037 786,58**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**1 084 387,20**	**1 399 312,43**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	613 555,03

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.N.T.E SECURITY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 084 387 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 931 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	46 040			46 040
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 357			20 357
Immobilisations incorporelles	**66 397**			**66 397**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 194			83 194
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 024			26 024
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 927			37 927
- Matériel de transport	17 683	48 860		66 543
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 663	2 331		24 994
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**187 490**	**51 191**		**238 681**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
Immobilisations financières	**300**			**300**
TOTAL	254 187	51 191		305 378

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	-	Entrées	-
			Acquisitions	Apports	Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			51 191		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			51 191		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	-	Sorties	-
			Cessions	Scissions	Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice					

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	38 112
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**38 112**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			19 555	644		20 199
Immobilisations incorporelles			**19 555**	**644**		**20 199**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans		64 554	7 222		71 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		20 134	2 842		22 976
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		25 855	3 793		29 647
- Matériel de transport	4 à 5 ans		8 293	6 086		14 379
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		19 919	2 612		22 530
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**138 754**	**22 554**		**161 308**
TOTAL			158 309	23 198		181 508

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 709 276 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	513 364	513 364	
Autres	195 612	195 612	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**709 276**	**708 976**	**300**

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	54 013
Total	**54 013**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 16 000 titres d'une valeur nominale de 6,25 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 702 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	173 758	84 922	88 836	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 818	297 818		
Dettes fiscales et sociales	219 149	219 149		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 494	7 494		
Produits constatés d'avance	4 172	4 172		
Total	**702 391**	**613 555**	**88 836**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 866
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	116 616
(**) Dont envers les associés	960

Charges à payer

	Montant
FRS FACT. NON PARVENUES	91 490
Intérêts courus/emprunt	387
ORG. SOC. CHARG. A PAYER	5 660
ETAT CHARGES A PAYER	5 583
CLIENTS RRR A ACCORDER	2 473
Total	**105 593**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	4 172		
Total	4 172		

A.N.T.E. SECURITY
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 boulevard Industriel, 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
351 371 380 RCS ROUEN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 SETEMBRE 2026

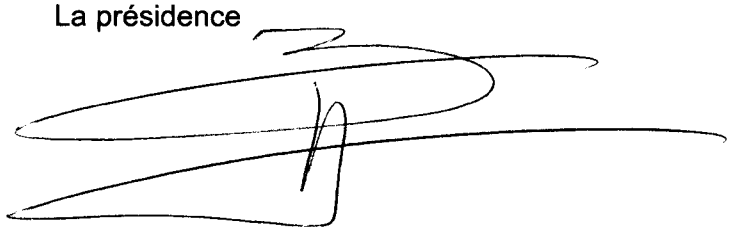
La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCIE	**4.930,50 €**
Dotation des réserves facultatives	**4.930,50 €**
Montant Brut Distribuable	**0,00 €**
Sole net	**0,00 €**

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original

La présidence



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ROUEN
Acte déposé le :
17 SEP. 2026



A.N.T.E. SECURITY
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 boulevard Industriel, 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
351 371 380 RCS ROUEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 SEPTEBMRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 11 septembre,
A 11 Heures

Les associés de la Société A.N.T.E. SECURITY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation adressée à chaque associé.
L'Assemblée est présidée par Monsieur Denis TISSERON, en sa qualité de Président de la Société.

RESOLUTION N° 6 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 4 930,50 euros de la manière suivante :

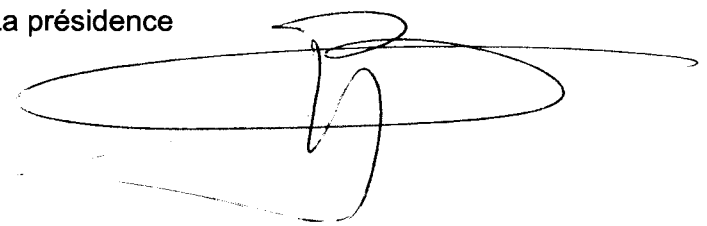
- Bénéfice de l'exercice 4 930,50 euros
- Au compte « Autres réserves », ci 4 930,50 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

17 SEP. 2026

